

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

Numéro de catalogue : NS1-36F-PDF

ISSN : 2564-1107

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) de 2025-2026. Le rapport n'a fait l'objet d'aucun audit externe ou examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découverte et d'innovation, au bénéfice de l'ensemble de la société canadienne, en appuyant des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires de niveau postdoctoral dans leurs études supérieures, en finançant les travaux de recherche menés par des chercheuses et chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [partie II du Budget principal des dépenses](#) renferme de plus amples renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé le présent RFT en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement au CRSNG et les dépenses de l'organisme conformément au Budget principal des dépenses de 2025-2026. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière se rapportant à l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser des fonds sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

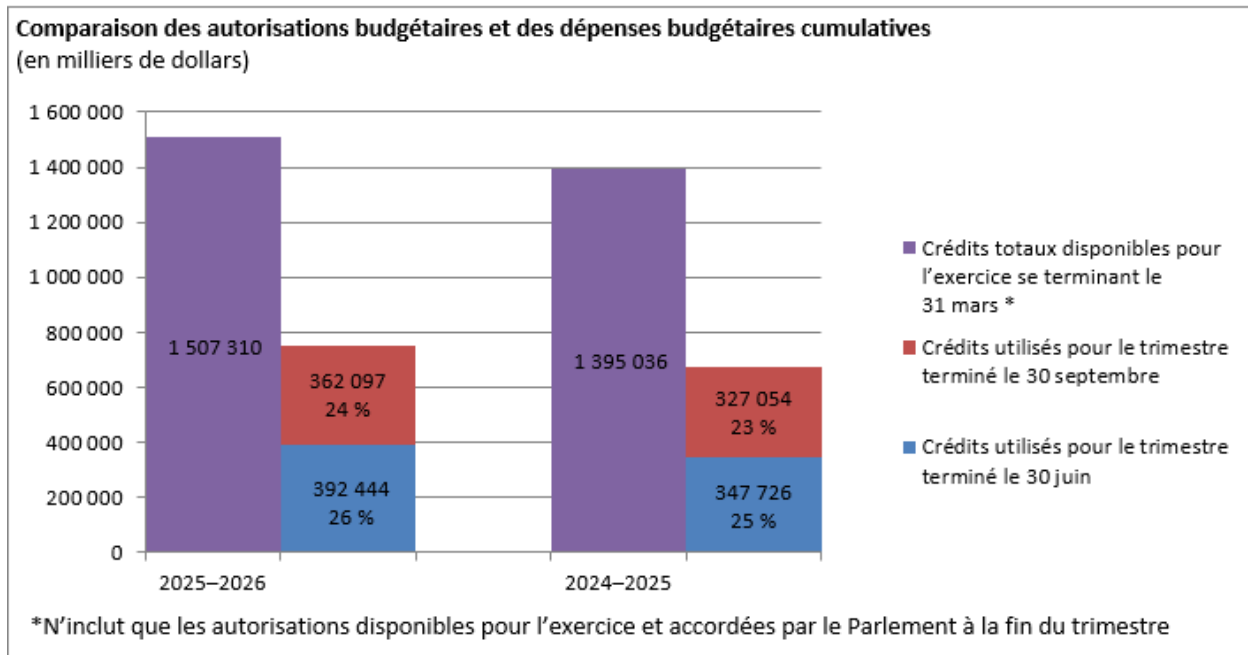
Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels, lesquels font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont attribuées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

2. Points saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

La présente section donne un aperçu des éléments importants qui ont contribué à la variation des ressources disponibles pour l'exercice ainsi que des dépenses cumulatives réelles par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le graphique ci-dessous présente une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice et des dépenses budgétaires trimestrielles pour les exercices 2025-2026 et 2024-2025.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 30 septembre 2025, les autorisations budgétaires totales du CRSNG disponibles pour l'exercice 2025-2026 s'élevaient à 1,507 milliard de dollars. Il s'agit d'une augmentation globale de 112,3 millions de dollars (8,0 %) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. On trouvera ci-après les principaux changements dans les autorisations budgétaires du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent :

- une augmentation de 47,4 millions de dollars afin d'accroître le montant des subventions de recherche de base, conformément aux mesures prévues dans le budget fédéral de 2024;
- une augmentation de 44,5 millions de dollars afin d'accroître le montant des bourses, conformément aux mesures prévues dans le budget fédéral de 2024;
- une augmentation nette de 13,0 millions de dollars pour la mise en place de la Solution de gestion des subventions des trois organismes (SGSTO), conformément aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2024; ce montant comprend une affectation bloquée de 2,0 millions de dollars;
- une augmentation de 6,2 millions de dollars du financement destiné aux établissements postsecondaires canadiens retenus au terme du concours 2024 du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada;

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

- une diminution de 5,7 millions de dollars annoncée dans le budget fédéral de 2017 au titre du Programme des chaires de recherche Canada 150, qui prendra fin cette année;
- une augmentation de 4,8 millions de dollars du montant provenant d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'initiative sur la science des plastiques et l'innovation pour un avenir plus propre et plus durable;
- une augmentation nette de 4,7 millions de dollars afin de poursuivre la mise en œuvre de l'initiative Du laboratoire au marché, conformément aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2023;
- une diminution de 3,5 millions de dollars au titre du transfert de fonds liés au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), en fonction des résultats du concours pour les trois organismes;
- une diminution nette de 2,8 millions de dollars du financement complémentaire accordé au Programme d'ICC, conformément aux mesures prévues dans le budget fédéral de 2023;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars au titre de l'harmonisation des programmes de développement des talents, conformément aux mesures prévues dans le budget fédéral de 2024.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Dépenses cumulatives

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit à la fin du deuxième trimestre de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)

Non liées au personnel

Crédit 5 – Subventions et bourses

Dépenses budgétaires totales

	2025-2026	2024-2025	Écart
Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)	31,5	29,8	1,7
Non liées au personnel	4,0	3,3	0,7
Crédit 5 – Subventions et bourses	719,0	641,7	77,3
Dépenses budgétaires totales	754,5	674,8	79,7

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 754,5 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2025-2026, comparativement à 674,8 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Subventions et bourses

À la fin du deuxième trimestre de 2025-2026, les dépenses au titre des subventions et bourses avaient augmenté de 77,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable aux autorisations budgétaires supplémentaires (voir la section 2.1) et au calendrier de versement des subventions et bourses.

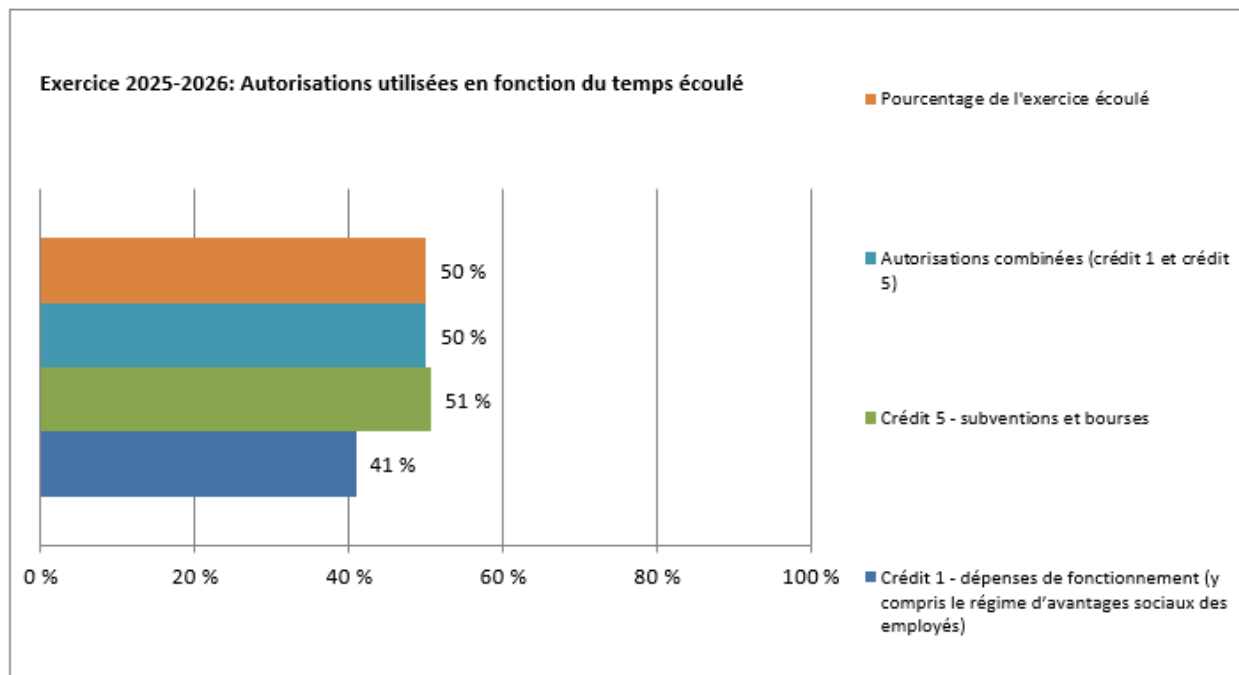
Dépenses de fonctionnement

En 2025-2026, les dépenses liées au personnel, qui comprennent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employées et employés, ont augmenté par rapport à celles enregistrées au trimestre

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

correspondant de l'exercice précédent pour les subventions de recherche, les bourses et le projet de SGSTO, comme il est expliqué en détail à la section 2.1.

À la fin du deuxième trimestre de 2025-2026, les dépenses non liées au personnel étaient très similaires à celles enregistrées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. On a enregistré une augmentation des dépenses au titre des services professionnels et spéciaux en raison du recours accru aux services de conseils en gestion en lien avec le projet de SGSTO et une augmentation des acquisitions de logiciels clients, lesquelles ont été compensées en partie par une diminution des dépenses au titre de la location de logiciels clients et de logiciels d'applications. Pour en savoir plus, se reporter au tableau intitulé État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (section 6).



Les autorisations budgétaires totales utilisées à la fin du deuxième trimestre de 2025-2026 (754,5 millions de dollars) représentent 50 % des autorisations budgétaires totales disponibles (1,507 milliard de dollars).

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre de 2025-2026, soit 362,1 millions de dollars, représentent 24 % des autorisations budgétaires totales disponibles, 24 % des autorisations budgétaires totales au titre des programmes de subventions et bourses et 21 % des autorisations budgétaires totales au titre des dépenses de fonctionnement et du régime d'avantages sociaux des employés et employées.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

Dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)

Non liées au personnel

Crédit 5 – Subventions et bourses

Dépenses budgétaires totales

	2025-2026	2024-2025	Écart
Liées au personnel (comprend les contributions aux RASE)	16,1	14,8	1,3
Non liées au personnel	2,6	1,6	1,0
Crédit 5 – Subventions et bourses	343,4	310,7	32,7
Dépenses budgétaires totales	362,1	327,1	35,0

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 94 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de 2025-2026, elles ont augmenté de 32,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Cette hausse des dépenses est en grande partie attribuable aux autorisations budgétaires supplémentaires (voir la section 2.1) et au calendrier de versement des subventions et bourses.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel, qui comprennent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et employées, ont augmenté par rapport à celles enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement pour les subventions de recherche, les bourses et le projet de SGSTO, comme il est expliqué en détail à la section 2.1.

Au cours du deuxième trimestre de 2025-2026, les dépenses totales non liées au personnel ont augmenté de 1,0 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. On a enregistré une augmentation des dépenses au titre des services professionnels et spéciaux en raison du recours accru aux services de conseils en gestion en lien avec le projet de SGSTO et une augmentation des acquisitions de logiciels clients, lesquelles ont été compensées en partie par une diminution des dépenses de transport liées aux voyages des fonctionnaires. Pour en savoir plus, se reporter au tableau intitulé État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (section 6).

3. Risques et incertitudes

Le CRSNG élabore chaque année un profil de risque organisationnel qui décrit les risques stratégiques auxquels il est exposé, les niveaux de risque ainsi que les activités d'atténuation de ces risques. Il a harmonisé la gestion des risques organisationnels avec son processus de planification intégrée afin d'exécuter son mandat de façon cohérente sous la supervision de la haute direction.

Les résultats de l'évaluation des risques pour 2025-2026 ont fourni l'information nécessaire pour planifier les réponses aux risques de façon appropriée, par l'attribution de ressources humaines et financières et l'établissement des priorités relatives aux activités. La haute direction surveille de près les trois risques stratégiques suivants pour 2025-2026 :

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

- i. Évolution des technologies et continuité des activités : Il y a un risque que les anciens systèmes de TI et les transitions technologiques en cours (SGSTO, site Web du CRSNG, logiciel d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels [AIPRP], et Services de voyage partagés) perturbent les activités, nuisent à leur continuité et réduisent la capacité de l'organisme à obtenir les résultats escomptés. Ce risque met en évidence les difficultés liées à l'évolution des technologies, notamment l'adoption de l'intelligence artificielle (IA), qu'il faut surmonter tout en assurant la continuité des activités.
- ii. Gestion du changement et des ressources – Il y a un risque que les ressources financières et humaines dont dispose le CRSNG soient insuffisantes pour soutenir le rythme et la fréquence des initiatives de changement nécessaires et gérer leur complexité, ce qui pourrait limiter la capacité de l'organisme à s'adapter aux changements, à les mettre en œuvre de façon efficace et à affecter les ressources en conséquence.
- iii. Confiance des parties prenantes et retombées stratégiques – Il y a un risque que des événements ou des lacunes ayant une incidence sur l'opinion des parties prenantes portent atteinte à la réputation de l'organisme et minent ainsi la confiance non seulement des parties prenantes, mais aussi du public à son égard. Il y a également un risque que le CRSNG soit incapable de maintenir sa position stratégique à long terme dans l'écosystème de recherche modernisé.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

D'importants changements, décrits ci-après, ont eu lieu au cours du deuxième trimestre de l'exercice. Ils touchent le fonctionnement, le personnel et les programmes du CRSNG.

Le 3 juillet 2025, Anne-Marie Thompson a été nommée au poste de vice-présidente de la Direction des subventions de recherche et bourses après avoir occupé ces fonctions à titre intérimaire pendant plusieurs mois.

Marc Gervais, qui a joué un rôle important à titre de vice-président de la Direction des affaires stratégiques, organisationnelles et publiques (DASOP), a pris sa retraite en juillet 2025.

Marcel Turcot a été nommé vice-président de la DASOP et il est entré en fonction le 5 août 2025. M. Turcot compte plus de 20 années d'expérience en élaboration de politiques stratégiques fédérales, notamment en matière de sciences et d'innovation. Il s'est joint en 2017 au Conseil national de recherches du Canada (CNRC), où il a occupé divers postes de direction. Depuis 2022, il occupait le poste de directeur général, Politique, stratégie et rendement. Dans le cadre de ses fonctions, il a joué un rôle essentiel dans la modernisation de l'organisme et le renforcement de sa capacité à faire progresser la recherche et l'innovation. Plus tôt dans sa carrière, il a travaillé au Secrétariat du Conseil du Trésor et au ministère des Finances Canada, où il a acquis une connaissance approfondie des organismes centraux fédéraux.

Partenariat scientifique entre le Canada et le Royaume-Uni : Le CRSNG et le Natural Environment Research Council de UK Research and Innovation ont lancé cinq partenariats de recherche concertée pour s'attaquer ensemble à des problèmes liés aux minéraux critiques. Les études entreprises dans le cadre de ces partenariats porteront sur :

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

- l'assainissement des eaux de mines qui sont toxiques;
- la mise au point de nouveaux outils qui serviront à l'extraction des minéraux de terres rares;
- le repérage de dépôts volcaniques riches en minéraux;
- la promotion de pratiques minières durables.

Nouvelle communauté de recherche pour des données non structurées : Le CRSNG et le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) financent une nouvelle communauté de recherche qui entreprendra des travaux portant sur les technologies de pointe pour l'analyse des données non structurées. Cette initiative vise à appuyer la recherche dans des domaines stratégiques d'une importance cruciale pour le CST et le gouvernement du Canada.

Subventions d'équipe pour appuyer la recherche sur la grippe aviaire : Dans la foulée des éclosions récentes de grippe aviaire, le CRSNG, les IRSC et [Michael Smith Health Research BC](#) ont annoncé le lancement d'une possibilité de financement visant à appuyer la recherche interdisciplinaire sur le sous-type H5N1 de la grippe aviaire. Les travaux financés feront appel à diverses approches, entre autres le recours aux systèmes de connaissances autochtones, afin d'aider le Canada à mieux prévenir les éclosions de grippe aviaire et à mieux y répondre.

Afin de mieux tenir compte du rôle en pleine évolution et de l'intégration des outils d'intelligence artificielle dans la recherche, le CRSNG, le CRSH, les IRSC et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont actualisé les [Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de recherche](#). Les principales modifications concernent les exigences en matière de divulgation dans les propositions de recherche et une précision sur le fait qu'il est interdit aux évaluatrices et évaluateurs d'utiliser des outils en ligne dans le cadre du processus d'évaluation. Ces ajustements visent à accroître la clarté et à réduire le fardeau administratif des chercheuses et chercheurs, tout en reconnaissant qu'il est de plus en plus complexe de surveiller et de faire respecter les exigences détaillées en matière de divulgation du recours à l'IA.

Approuvé par :

Alejandro Adem, MSRC
Président

Dominique Osterrath
Dirigeante principale des
finances et vice-présidente,
Direction des services
administratifs communs

Ottawa, Canada
Le 28 novembre 2025

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

5. État des autorisations (non audité)

	Exercice 2025–2026			Exercice 2024–2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	77 815	16 437	30 975	61 099	14 671	29 640
Crédit 5 – Subventions et bourses	1 420 234	343 396	719 038	1 326 872	310 668	641 710
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	9 058	2 264	4 528	6 862	1 715	3 430
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	203	-	-	203	-	-
Autorisations budgétaires totales	1 507 310	362 097	754 541	1 395 036	327 054	674 780

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025–2026			Exercice 2024–2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	67 803	16 075	31 521	56 949	14 770	29 814
Transport et communications	1 505	115	384	703	163	303
Information	1 865	84	111	1 060	67	159
Services professionnels et spéciaux	10 342	1 612	2 335	5 568	866	1 483
Location	2 996	234	359	1 396	188	823
Services de réparation et d'entretien	246	10	10	118	-	19
Services publics, fournitures et approvisionnements	108	16	30	52	15	25
Acquisition de matériel et d'outillage	2 205	555	755	2 312	316	445
Autres subventions et paiements	6	-	(2)	6	1	(1)
Paiements de transfert	1 420 234	343 396	719 038	1 326 872	310 668	641 710
Dépenses budgétaires totales	1 507 310	362 097	754 541	1 395 036	327 054	674 780